

Formation RGPD : le DPO

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants :

- Auront la capacité à comprendre les enjeux de la réglementation relative à la protection des données ;
- Auront acquis les compétences nécessaires afin d'intégrer les problématiques liés à la protection des données, dans l'accomplissement de leurs missions.
- Auront pris connaissances des missions associées au rôle de DPO

Durée : 2 jours

Public :

- Toute personne appelée à, ou souhaitant, devenir référent protection des données ou travailler avec le DPO de l'organisme ;
- Adjoints, assistants de DPO et DPO

Modalités :

- Support de formation ;
- Quiz ;
- Exercices (mises en situation)

Programme :

- Journée 1 – Théorie
 - Le RGPD
 - Historique de la protection des données en France et en Europe
 - Notions et principes essentiels de la protection des données à caractère personnel
 - Sous-traitance
 - Droits des personnes
 - Transfert hors UE
 - Le DPO
 - Désignation obligatoire ?
 - Son rôle, ses missions
 - Ses moyens
- Journée 2 – Pratique
 - Transformer les principes en action
 - Etude de cas (ex : « audit factice » suivi d'un débrief)

Etat	Classification	
Etat	Publique	2 / 2

Ce document est la propriété de SRC Solution. Il ne peut être communiqué à des tiers sans autorisation écrite préalable